

atteinte à la dignité du bénéficiaire. » Après étude, il était clair pour nous que dans la déclaration, nous avons voulu souscrire à l'idée du revenu annuel garanti. L'impôt négatif et la démosubvention<sup>1</sup> sont les deux principales formes de revenu garanti qui ont été proposées. Il en sera question au moment opportun, mais il importe d'abord d'étudier la possibilité d'application d'un programme de revenu annuel garanti à notre époque.

#### Politique

4.2 Du point de vue politique, est-il possible en ce moment, de mettre le revenu annuel garanti en vigueur? Voilà certes la question la plus importante! Il faut donc absolument connaître la position des différents partis politiques sur le sujet. Le parti conservateur progressiste, qui représente l'Opposition, s'est déclaré en faveur du revenu annuel garanti. Les partis moins importants ont aussi pris position. Le nouveau parti démocratique appuie d'emblée cette idée; les créditistes s'y associent également puisque ce régime correspondait à leurs théories économiques fondamentales. Même si les membres du parti CP ont donné leur adhésion au concept, il existe au sein du parti, et à tous les paliers, des divergences d'opinions importantes qui ne sont un secret pour personne. M. Stanfield s'est fait le porte-parole de son parti en faveur du revenu annuel garanti.

4.3 Voilà le point de vue des partis de l'opposition. Quel est celui du gouvernement? Le 24 avril 1970, en réponse à une question de l'hon. Stanley Knowles (N.P.D.)—Winnipeg-Nord-Centre), le premier ministre, M. Trudeau, a répondu que son gouvernement ne préconise pas à l'heure actuelle le principe du revenu annuel garanti.<sup>2</sup> Le 15 juin, l'hon. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

«... a déclaré à la Conférence canadienne du bien-être social que, pour sa part, il accepte en principe le concept, mais il le croit irréalisable pour l'instant.<sup>3</sup>»

4.4 Bref, à l'heure actuelle, le gouvernement ne semble pas disposé à accepter le concept du revenu annuel garanti. Un gouvernement fondamentalement intéressé à instaurer ce programme trouverait sans aucun doute la situation actuelle extrêmement propice à la présentation d'une loi à cet égard. Les partis de l'opposition se sont tous engagés à créer une forme quelconque de revenu annuel garanti. Le gouvernement peut compter sur le chef de l'opposition pour appuyer au moins le principe.

#### Formes de revenu annuel garanti

4.5 On peut assurer un minimum vital à la population soit par l'impôt négatif sur le revenu, soit par la démosubvention, qui sont deux formes de revenu annuel garanti. Aucune de ces méthodes ne présuppose un niveau particulier de soutien. Dans notre exposé, nous avons proposé que le niveau de soutien soit suffisant pour que toute la population vive au-dessous du seuil de pauvreté tel que nous l'avons défini. Les deux formes de revenu annuel garanti ont leurs avantages et leurs inconvénients.

4.6 La formule de l'impôt négatif sur le revenu prévoit une contribution de l'État aux personnes dont le revenu

est inférieur à un niveau donné. Ce paiement peut varier selon le programme établi. Ainsi, on peut, par exemple, payer la moitié de la différence entre le minimum vital et le revenu réel, ou bien les trois quarts ou encore toute la différence. Les difficultés à résoudre dans ce genre de programmes, sont notamment, le temps qui s'écoulera entre la déclaration d'impôt et le paiement de l'impôt négatif ou encore le fait que le niveau de revenu de certaines familles varie pendant l'année. Une déclaration des prévisions de revenus durant l'année à venir résoudrait peut-être en partie ce problème.

4.7 Comme l'impôt négatif sur le revenu, la démosubvention peut être adaptée aux différents niveaux d'aide. Son avantage sur l'impôt négatif est qu'elle ne tient pas compte du niveau de revenu des bénéficiaires, car par définition elle touche toute la population visée. Une forme de revenu garanti annuel par démosubvention toucherait donc, toute la population canadienne. La démosubvention a l'inconvénient d'être versée à beaucoup plus de monde que ne le serait l'impôt négatif sur le revenu. Ce désavantage serait atténué si les citoyens étaient libres de refuser la démosubvention, mais le programme aurait alors un caractère humiliant pour ceux qui veulent en bénéficier. L'augmentation sensible de l'impôt sur le revenu diminuerait la masse fiduciaire mise en circulation par la méthode de démosubvention.

#### Coût

4.8 Nous estimons que pour assurer à tous les Canadiens un minimum vital. Il faudra augmenter tous les impôts d'à peu près 19 p. 100<sup>1</sup>. La source principale doit être l'impôt sur le revenu des particuliers puisque la redistribution du revenu exige un impôt progressif et que les augmentations de l'impôt sur les sociétés sont, jusqu'à un certain point, endossées au consommateur.<sup>2</sup> Si nous nous concentrons sur cette source de recettes fiscales pour financer la hausse immédiate du revenu des Canadiens au minimum vital établi au tableau 1, nous prévoyons une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers d'environ 60 p. 100. Les personnes dont les revenus sont les plus élevés contribueraient nécessairement à la plus grande partie de ces nouvelles recettes fiscales.

4.9 Ce régime fiscal aurait pour conséquence que dans la région urbaine d'Hamilton, prise comme modèle fermé, peu de familles aurait un revenu de plus de \$14,000 par année. Puisque cette région est relativement prospère, le chiffre serait encore plus bas au Canada dans son ensemble.

4.10 Même si nous estimions qu'il faut agir rapidement, mais avec prudence, afin d'assurer à tous les Canadiens un minimum vital, nous ne pouvons en ce moment recommander un revenu annuel garanti à un niveau assez élevé pour atteindre ce résultat, à cause des répercussions de cette politique sur les investissements, ses effets incertains sur la stimulation de l'économie et la résistance vigoureuse que provoquerait l'application immédiate du programme. Néanmoins, nous recommandons l'adoption du revenu annuel garanti à un niveau moins élevé. Il est évident que ce programme serait pratiquement irréversi-

<sup>1</sup> Certains y rattachent aussi les programmes d'assurances sociales, mais dans la mesure où ceux qui n'ont pas cotisé sont protégés, le programme d'assurances sociales devient un programme de démosubvention.

<sup>2</sup> La Presse canadienne. «Guaranteed Income not Policy: PM,» *Hamilton Spectator* du 25 avril 1970.

<sup>3</sup> *Spectator Wire Services*. «Guaranteed Income Impractical: Munro,» *ibid.* du 19 juin 1970.

<sup>1</sup> Basé sur les données du B.F.S. de 1967: chiffres du revenu par taille de famille. Nous estimons le coût d'un tel programme à près de 3.5 milliards de dollars.

<sup>2</sup> Peut-être pourrait-on prendre des mesures pour imposer davantage les sociétés étrangères, puisque les revenus des particuliers à l'étranger, lorsqu'ils passent par les sociétés de portefeuille échappent pratiquement au fisc canadien.